

Dans les provinces de l'Ouest la moyenne des gages est généralement plus haute, ce qui est dû à la proportion anormalement faible d'ouvrières, et les ouvriers sont en plus grand nombre occupés dans les industries payant de forts gages comme le bois et le papier, l'éclairage et l'énergie électriques. Dans les quatre provinces situées à l'Est les gages moyens dans les manufactures sont inférieurs à la moyenne du Dominion, tandis que de l'Ontario à l'ouest c'est le contraire. Le caractère saisonnier de quelques-unes des principales industries telles que la conservation du poisson, l'abatage du bois, tend à réduire les gages moyens des Provinces Maritimes et du Québec, tandis qu'en plus, le Québec a une plus grande proportion d'ouvrières employées principalement dans les textiles, les aliments et le tabac que toutes autres provinces excepté l'Île du Prince-Édouard.

La plus forte moyenne de salaire, savoir \$1,838, est déclarée par le groupe des produits de métaux non ferreux, tandis que le groupe des produits animaux avec un salaire moyen de \$1,400 en 1935 est le plus bas. Dans les gages payés, les usines centrales électriques viennent en premier lieu avec une moyenne de \$1,281, attendu qu'il n'y a pas d'ouvrières dans cette industrie. Les industries textiles, d'un autre côté, ont la plus basse moyenne de gages, à \$698, parce que dans ce groupe près de 55 p.c. des employés à gages sont des femmes. Comme il est démontré ailleurs dans ce chapitre, plus de 47 p.c. des ouvrières employées dans les industries manufacturières au Canada sont dans les textiles.

Moyenne des gains dans les quarante industries principales.—Figurent au tableau 25 les effectifs des quarante principales industries en 1935, par sexe et moyenne de salaires et gages, ainsi que les moyennes de 1934. Le rang de chaque industrie est déterminé par le total des salaires et gages.

C'est seulement dans dix industries que la moyenne de salaire dépasse \$2,000; elle varie entre \$1,700 et \$2,000 dans quinze; entre \$1,500 et \$1,700 dans sept; la moyenne des huit autres tombe au-dessous de \$1,500. Dans aucune des six premières—raffineries de sucre (\$2,779), pulpe et papier (\$2,379), tanneries (\$2,361), réduction et affinage des métaux non ferreux (\$2,199), brasseries (\$2,173), et dérivés du pétrole (\$2,108)—la proportion de femmes à salaire n'atteint le pourcentage général des quarante industries. Ce sont les scieries, l'industrie du beurre et du fromage et celle du pain et autres produits de boulangerie qui paient les plus faibles salaires.

Les gages les plus élevés (au-dessus de \$1,200) sont payés par sept industries—réduction et affinage des métaux non ferreux (\$1,327), dérivés du pétrole (\$1,323), automobiles (\$1,321), coke et produits du gaz (\$1,282), usines centrales électriques (\$1,281), impression et édition (\$1,275), et sidérurgie (\$1,247)—où la proportion d'artisans expérimentés est sans doute élevée. Dans sept autres industries la moyenne des gages va de \$1,000 à \$1,200; ce sont : raffineries de sucre (\$1,150), pulpe et papier (\$1,143), brasseries (\$1,138), matériel roulant de chemin de fer (\$1,040), accessoires d'automobiles (\$1,031), machinerie (\$1,010), et peintures et vernis (\$1,001). Dans la plupart de ces industries le nombre de femmes est faible. Dans treize autres industries les gages moyens varient de \$800 à \$1,000, tandis que dans les treize autres ils sont inférieurs à \$800. Ce dernier groupe comprend les industries saisonnières, telles que les conserveries de fruits et légumes, les poissonneries et les industries qui comportent un grand nombre de petites unités dont les opérations sont intermittentes comme les minoteries. Dans quelques autres industries où les moyennes sont peu élevées, comme les textiles, le tabac et la chaussure, la proportion des femmes est forte et dépasse même celles des hommes dans plusieurs.